

SOS LHH60/6  
9263-8  
(1939)

A

Délivrance de bons de transport aux fonctionnaires  
du Ministère de l'Education Nationale.

Lettre S.N.C.F. au M. de l'Education Nationale	24.10.39	<i>noyau</i>
Réponse du M. de l'Education Nationale	2.11.39	
Accusé de réception S.N.C.F.	16.11.39	

Délivrance de bons de transport aux fonctionnaires du Ministère de l'Education Nationale.

D.560/4

16 novembre 1939

n° 2243

COPIE

Monsieur le Ministre.

J'ai l'honneur de vous accuser réception de votre lettre du 2 novembre par laquelle vous avez bien voulu admettre l'extension à tous les transports remis par votre Administration, quelle que soit la Direction qui aura établi les bons de transport, des conditions de règlement prévues dans notre lettre 560.4 du 11 octobre, pour les transports de voyageurs pouvant être effectués par application de la loi du 11 juillet 1938 sur l'organisation de la nation pour le temps de guerre.

Nous donnons des instructions à nos gares pour l'acceptation de ces transports.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de mon respectueux dévouement.

LE PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION.

Signé: GUINAND

Monsieur le Ministre de l'Education Nationale - Direction de la  
Comptabilité - Cabinet du Directeur, 57 rue de Varenne, PARIS.

Ministère  
de l'Education Nationale  
-----  
Direction de la Comptabilité  
-----  
Cabinet du Directeur  
-----

Paris, le 2 novembre 1939

Monsieur le Président du Conseil d'Administration  
de la S.N.C.F.

88, rue Saint-Lazare - PARIS.

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous accuser réception de votre lettre du  
24 octobre 1939, relative aux bons de transport à délivrer aux  
fonctionnaires de mon Administration.

Conformément à votre proposition, je ne vois que des avantages  
à ce que vous invitiez les gares à accepter tous les bons de  
transport du modèle considéré émanant de mon Ministère, quelle que  
soit la Direction qui aura établi le bon, étant entendu que le  
montant sera réglé dans les conditions prévues à votre lettre  
560/4 du 11 octobre.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma  
haute considération.

Signature.